



Enlever une personne du bail qui n'a pas donner congé

Par **gari78**, le **04/12/2015** à **23:03**

Bonsoir,

J'aimerais savoir comment je dois faire : mon ex a quitté l'appartement au mois d'août, il n'a pas fait la déclaration de son départ et je n'ai plus aucun contact avec lui, il a changé de numéro de téléphone, d'adresse mail. Comment faire pour qu'il soit à mon nom ?

Merci.

Par **morobar**, le **05/12/2015** à **10:59**

Bonjour,

Un petit mot à votre ex partenaire en lui indiquant que tant qu'il n'a pas donné congé, il reste solidaire du paiement des loyers, charges et réparations éventuelles.

Par **Lag0**, le **05/12/2015** à **11:22**

Bonjour,

C'est uniquement votre ex qui peut donner congé, personne ne peut le faire à sa place. Attention, le problème va se poser sérieusement le jour où vous aussi voudrez quitter ce logement car le bail ne pourra pas être résilié tant que tous les preneurs n'auront pas donné

congé.